

La méthanisation



Colloque DDT / Collectivités
11 Octobre 2018

TERRES d'**a**VENIR

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

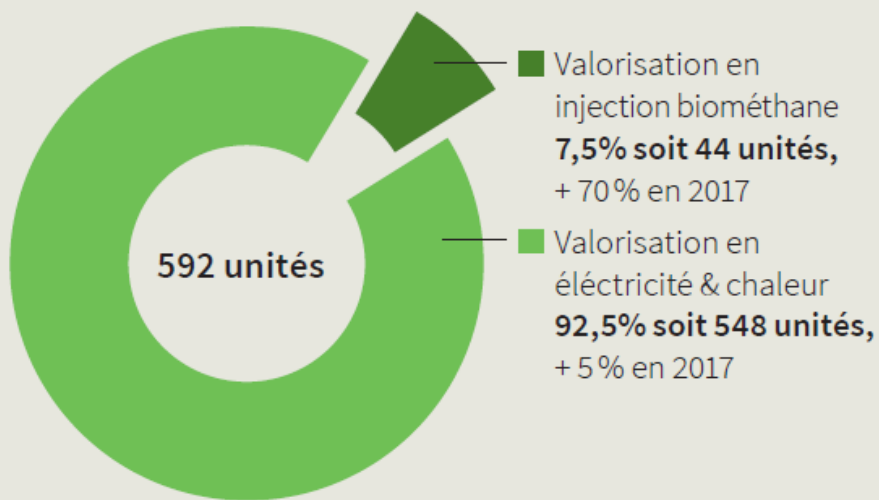
Plan EMAA

1 500 méthaniseurs agricoles en 2020

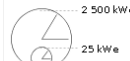


Unités biogaz par valorisation en France (2017)

Source : gestionnaires de réseaux, décembre 2017

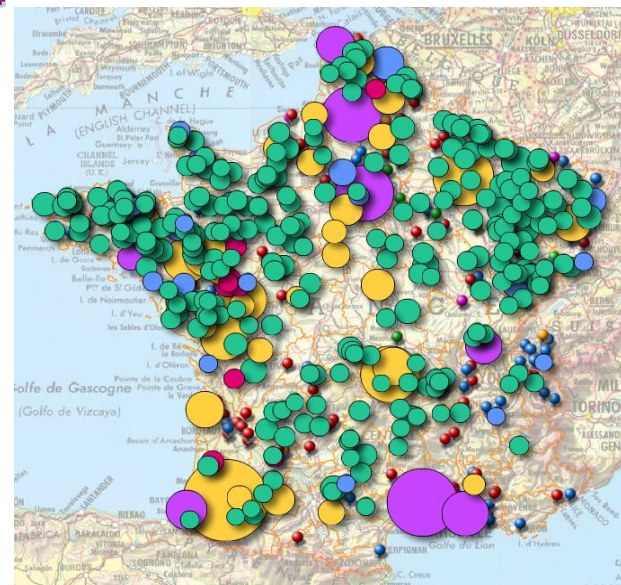


Puissance électrique installée et type d'installation



- A la ferme
- Centralisée
- Industrielle
- DMA
- STEP

ADEME-SINOE®



Objectifs PPE pour l'injection de biométhane dans les réseaux de gaz naturel

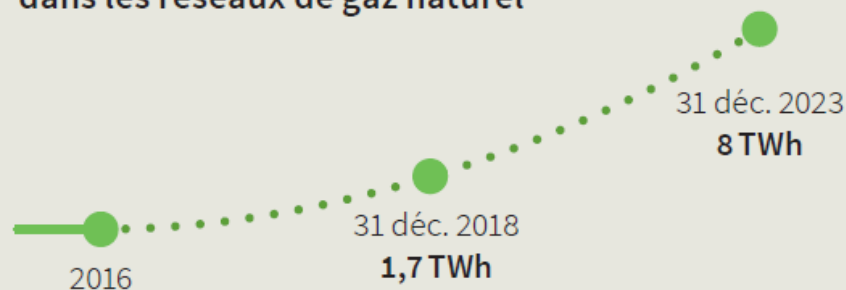
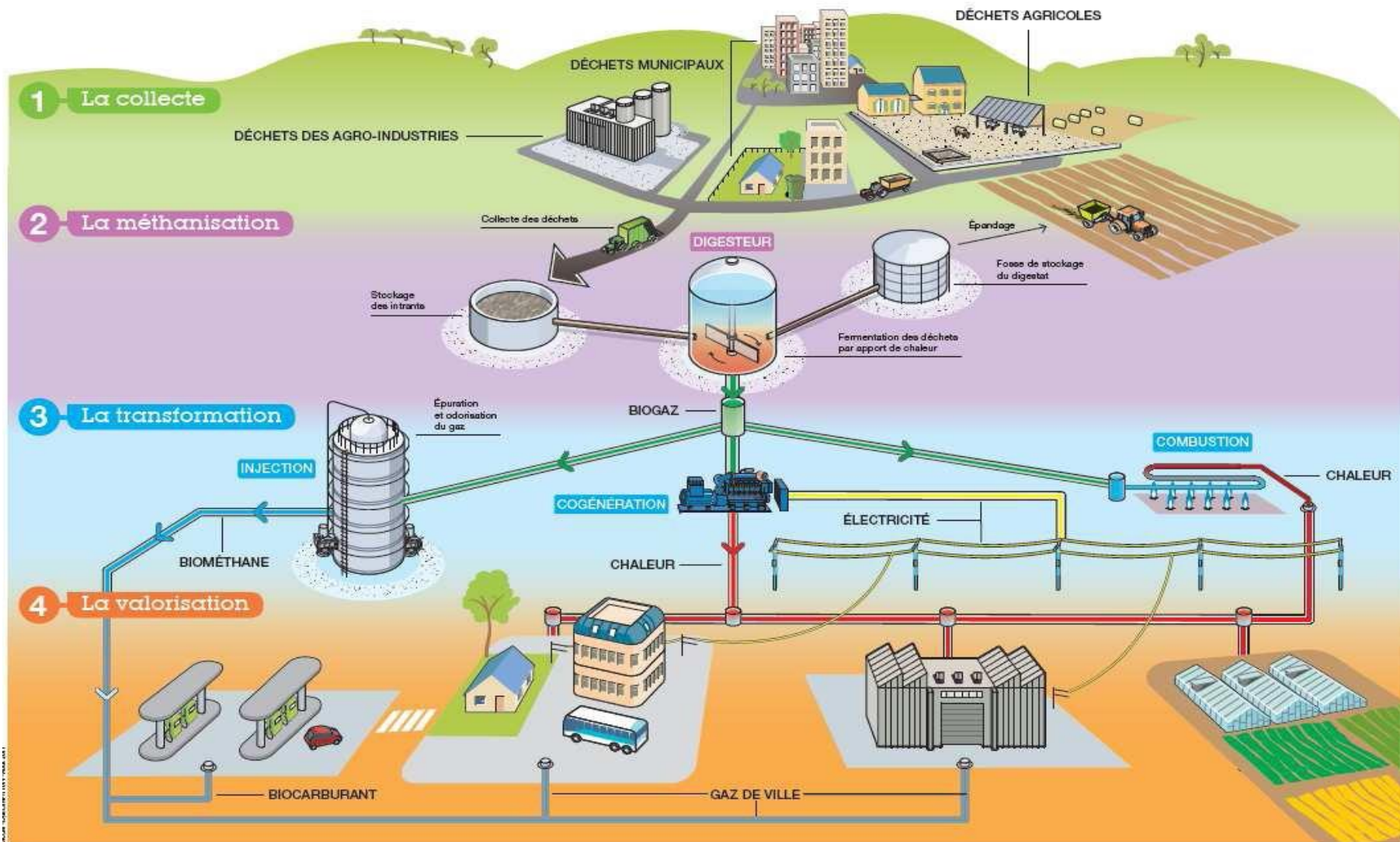


Schéma de fonctionnement



Dans le Cher : en fonctionnement ou en construction



Agramétha à Marmagne – 150 Nm³/h
soit environ 600 kw électrique
10 500T d'intrants

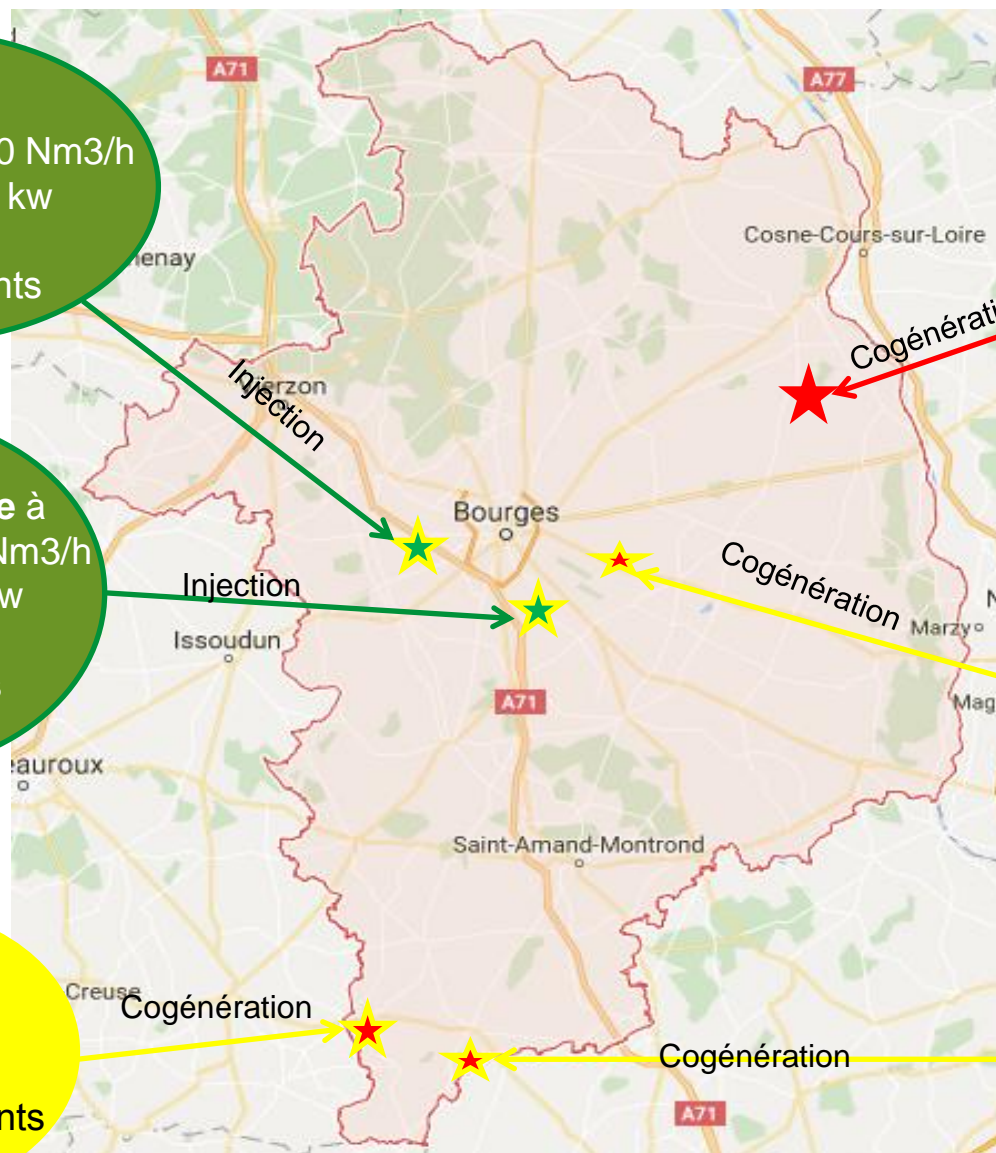
Agriberry énergie à Plaimpied – 125 Nm³/h
soit environ 500 kw électrique
9 900 T d'intrants

EARL de BEAULIEU
Rezay 190 Kw
5 500 T d'intrants

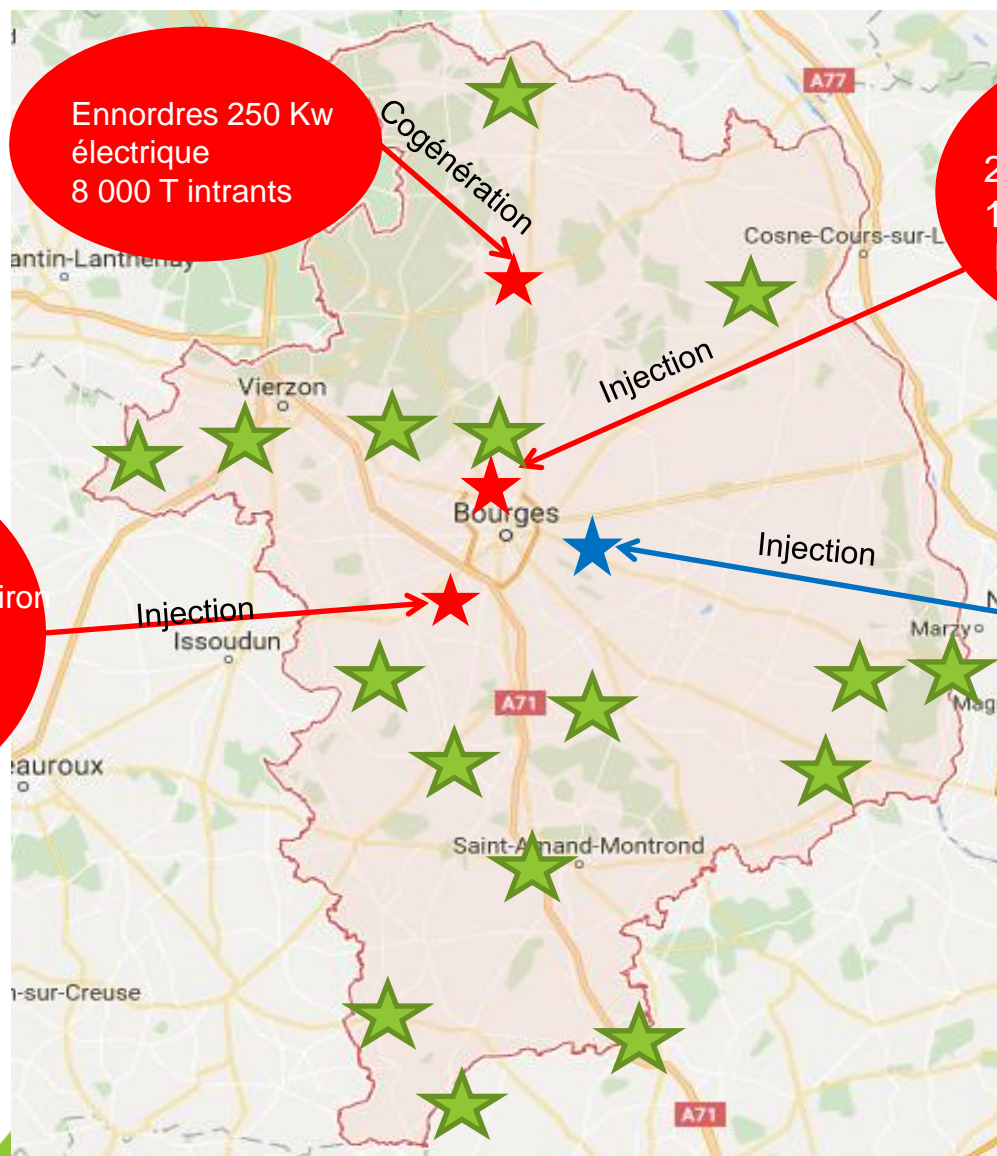
Marnay énergie
Evergaz à Feux
1,046 MW
38 000 T d'intrants

SAS du Grand Villeneuve
à Vornay
250 KW
7 000 T d'intrants

EARL du Ponte
200 KW
6 000T d'intrants



Dans le Cher : les projets avancés...



Ennordres 250 Kw
électrique
8 000 T intrants

250 Nm³/ h soit environ
1 Mw électrique
Boues de STEP

Trouy
125 Nm³/ h soit environ
500 Kw électrique
10 500 T d'intrants

250 Nm³/ h soit environ
1 Mw électrique
20 000 T d'intrants

La méthanisation agricole dans le département



32 projets suivis par la Chambre d'agriculture

Plus de 80 exploitants agricoles

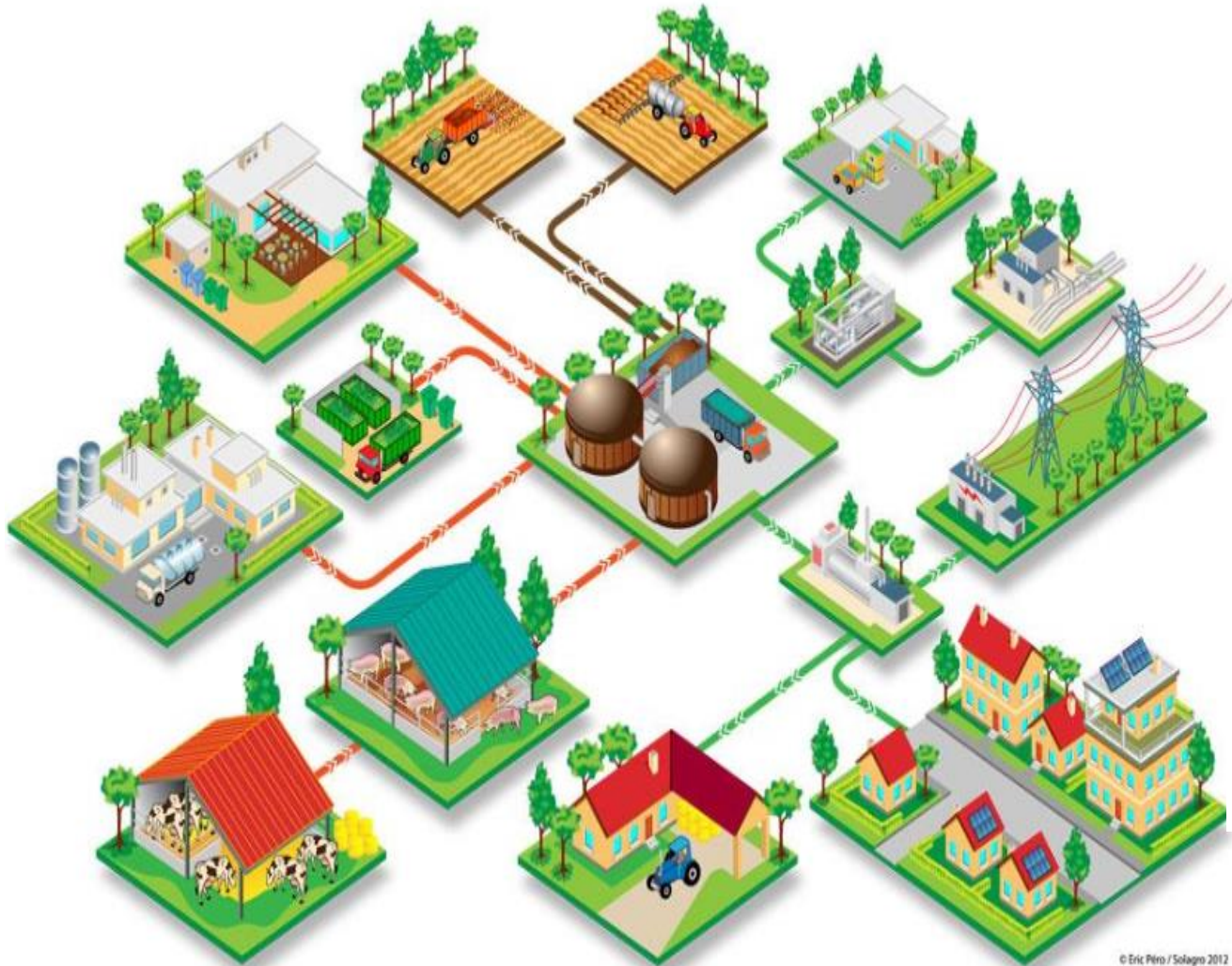
1 500 Nm³ de biométhane injectés dans le réseau gaz (*environ 15 000 foyers*)

3 M 600 Kwh d'électricité produite

(*environ 800 foyers*)

En 2020/2021, le Cher sera un des premiers départements français indépendant au gaz grâce au monde agricole, 8 mois sur 12 et plus de 30 % en période hivernale.

Méthanisation et collectivités



- Biodéchets, restes de repas,
- Huiles alimentaires usagées, graisses,
- Déchets verts,
- Boues urbaines,
- Déchets d'IAA animales et végétales,
- Lies, marcs,
- Boues industrielles,
- Déchets de grandes surfaces, boulangeries,
- Etc.

Méthanisation et collectivités



- ❑ Valoriser localement les déchets organiques de la collectivité
 - ❑ Réduire les quantités enfouies (*objectif de la loi de la Transition Energétique*)
 - ❑ Une nouvelle voie de traitement des biodéchets, moins onéreuse
 - ❑ Maintenir et développer des emplois locaux
 - ❑ Bénéficier localement de l'énergie verte venant du territoire

Vous êtes une collectivité et vous voulez développer un projet de méthanisation



Connaissez vous le gisement dont dispose votre territoire (*agriculteurs, entreprises...*)

Comment voulez vous valoriser votre biométhane ?

- ✓ En injection dans le réseau de distribution ou dans votre propre réseau gaz
- ✓ En cogénération avec une valorisation de la chaleur sur vos bâtiments communaux ou dans votre réseau chaleur.....

Qui portera le projet ?

- La collectivité
- Les agriculteurs ou industriels
- Un système mixte collectivités et agriculteurs

Un projet = 24 à 48 mois, de l'idée à la mise en route.....

La Chambre d'agriculture peut vous accompagner à chaque étape, de la réflexion à la réalisation.

Merci de votre attention.

Pierre-guillaume CUISSINAT

02 48 23 04 63

06 87 84 38 60

p.cuissinat@cher.chambagri.fr